

Village de St-Pierre-Jolys

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue à la Salle du conseil, au 555 avenue Hébert, le mercredi 7 juillet 2010, à compter de 19 h 30

Présences : Le maire Réal Curé
Les conseillers Luc Nadeau, Raymond Maynard
Denis Fillion, et Mona Fallis
La directrice générale Rachelle Tessier

1. Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 161-10

Raymond Maynard, appuyé de Luc Nadeau propose que le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 17 juillet 2010 tel qu'il est modifié.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 16 juin 2010, de la réunion extraordinaire du 29 juin 2010 et de l'audience publique du 29 juin 2010.

RÉSOLUTION N° 162-10

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 16 juin 2010 tel que modifié.

Adopté

RÉSOLUTION N° 163-10

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 29 juin 2010 tel que modifié.

Adopté

RÉSOLUTION N° 164-10

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte le procès-verbal de l'audience publique tenue le 29 juin 2010 tel que modifié.

Adopté

4. Affaires relatives au procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 16 juin 2010, de la réunion extraordinaire du 29 juin 2010 et de l'audience publique du 29 juin 2010.7 avril 2010.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

6. SERVICES DE TRANSPORT

Travaux publics, décharge, SEWMA, Seine-Rat River Cons. District, contrôle des animaux, digue communautaire

- Info reçue

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

8. RÈGLEMENTS ET FINANCES

- état des comptes financiers en date du 30 juin 2010
- impôts ajoutés et impôts annulés

RÉSOLUTION 167-10

Mona Fallis appuyé de Luc Nadeau, propose que le conseil approuve les comptes financiers en date du 30 juin 2010, tel que présenté.

Adopté

RÉSOLUTION 168-10

Raymond Maynard appuyé de Mona Fallis, propose ce qui suit;
ATTENDU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys a reçu une liste de changement d'évaluation pour le but d'ajouter ou annuler des impôts au rôle d'imposition de 2010 telle que stipulé dans la section 326 de la loi sur les municipalités.
LE CONSEIL approuve une réduction de **(474,04\$)** et ajoute **23 211,85\$** soit annulé/ajouté au rôle d'imposition telle que la liste en date du 7 juillet 2010.
LE CONSEIL transfère **252,42\$** du compte des services publics pour les ajustements des égouts.

Adopté

9. COMPTES CRÉDITEURS

- Approbation des comptes créditeurs en date du 7 juillet 2010

RÉSOLUTION 169-10

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis, propose que le conseil approuve le paiement des comptes créditeurs tels qu'indiqués en date du 17 juillet 2010 pour le montant de **20 226,11\$**.

Adopté

10. EXPOSÉS ET AUDIENCES

20h – Demande de dérogation V-2-2010 – Austin Bowcott

20h10 – Sargent Ron Poirier – Rapport de la GRC

RÉSOLUTION N° 165-10

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion propose ce qui suit :

ATTENDU QUE la section 51(3) du code de planification énonce que des changements au niveau structural d'un bâtiment peut recevoir une dérogation ;
ATTENDU QUE RL 27, plan9176, rouleau 23000, le postulant a fait une demande de dérogation pour changer un site non-conforme pour un minimum de 5 pieds à 1,30 pieds sur le côté nord de la propriété et un minimum de la cour de devant de 25 pieds à 23,07 pieds pour permettre la construction d'un garage détaché (16 x 28)
ATTENDU QUE l'audience publique du 7 juillet 2010, n'a eu aucune objection ;
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de dérogation.

Adopté

RÉSOLUTION N° 166-10

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion propose la levée de la séance de l'audience publique du 7 juillet 2010 à 20h14.

Adopté

11. AMÉNAGEMENT ET LOTISSEMENTS

- Permis de construction n° 15-10 –Austin Bowcott – 396 rue Joubert – garage détaché
- Permis de construction n° 15-10 –Colette Saucier –10 rue Martel – terrasse couverte
- Permis de construction n° 16-10 –Marilyn Kertcher –539 avenue est Jolys– garage détaché

- Permis d'occupation –n° 1-10 – Carmel Murray – 607 avenue est Jolys – permit de concessionnaire d'automobiles

RÉSOLUTION N° 170-10

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Austin Bowcott a soumis une demande pour un permis de construction pour un garage détaché à 396 rue Joubert ; Des RL 27, Plan 9176;
ATTENDU QUE la demande de dérogation a été approuvée ;
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 15/10 de Austin Bowcott pour la construction d' un garage détaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

RÉSOLUTION N° 171-10

Raymond Maynard appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Colette Saucier a soumis une demande d'un permis de construction pour une terrasse couverte à 10 rue Martel ; lot 3, plan 44823;
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 16/10 de Colette Saucier pour la construction d'une terrasse couverte en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

RÉSOLUTION N° 172-10

Denis Fillion appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Marilyn Kertcher a soumis une demande d'un permis de construction pour un garage détaché à 539 avenue est Jolys; lot 25, plan 3423;
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 17/10 de Marilyn Kertcher pour la construction d'un garage détaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

RÉSOLUTION N° 173-10

Raymond Maynard appuyé de Denis Fillion propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Carmel Murray a soumis une demande d'un permis d'occupation pour un permis de concessionnaire d'automobile à 607 avenue est Jolys;
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 1/10 d'occupation pour un permis de concessionnaire d'automobile à condition que aucun véhicule avec plaque d'immatriculation soit stationné dans la rue.

Adopté

12. RÈGLEMENT

13. QUESTIONS REPORTÉES

14. CORRESPONDANCE FORMELLE

- info reçue

RÉSOLUTION N° 174-10

Mona Fallis appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit :
ATTENDU QUE l'école communautaire Réal-Bérard et l'école Heritage Immersion sont partenaires dans un filet de sécurité communautaire, une ressource d'apprentissage désignée pour venir en aide aux jeunes et leurs familles ;
ATTENDU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys croit fortement dans une telle envergure ;
LE CONSEIL octroie 75,00\$ pour la TPS en appui à ce projet.

Adopté

RÉSOLUTION N° 175-10

Raymond Maynard appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit :
ATTENDU QUE le comité des St-Pierre-Jolys Frog Follies demande l'appui pour l'événement de 2010 ;
LE CONSEIL octroie 1 000,00\$ en appui au 41 Festival Frog Follies.

Adopté

RÉSOLUTION N° 176-10

Denis Fillion appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :
ATTENDU QUE le Providence College & Seminary demande un appui financier pour Kids Kollege Playground ;
LE CONSEIL octroie 250,00\$ en appui à ce projet.

Adopté

15. SERVICES DE PROTECTION

Service d'incendie, Service de police et Services d'urgence
- Info reçue

16. PERSONNEL ET POLITIQUES

17. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- i) Société de développement régional Eastman
- ii) Triple R Community Futures Development Corporation
- iii) AMBM
- iv) Développement économique St-Pierre-Jolys – C.O.P.P. annonce sur l'affiche électronique

18. SERVICES DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

- i) Clinique vétérinaire de St-Pierre-Jolys
- ii) Service de transport adapté (Handi-Transit)
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

19. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Commission de loisirs Rivière-aux-Rats
- iii) Centre récréatif St-Pierre-Jolys
- iv) Parc Carillon
- v) Aînés

20. AFFAIRES COURANTES

- info reçue

21. AFFAIRES NOUVELLES

- Info reçue

22. CORRESPONDANCE INFORMELLE

- Info reçue

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION N° 177-10

Luc Nadeau, appuyé de Mona Fallis propose la levée de la séance du 7 juillet 2010, à 21h50.

Adopté

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

